

ARRETE PORTANT NOMINATION

La Présidente de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu la décision du Conseil l'UFR de Mathématiques du 06 juillet 2022 ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Monsieur Jacques SMULEVICI est nommé directeur du département de formation de la Licence de Mathématiques à compter du 1^{er} septembre 2022.

Article 2 :

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 18 juillet 2022

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

